

COATING WB3100 PREMIUM MATT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 1-10-2013 Date de révision: 9-11-2018 Remplace la fiche: 3-5-2016 Version: 2.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom du produit : COATING WB3100 PREMIUM MATT
 Code du produit : AD1226WB3100
 Type de produit : WATERBASED COATING
 Groupe de produits : GALAXY COATINGS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels
 Spec. d'usage industriel/professionnel : L'application industrielle Graphics
 Utilisation de la substance/mélange : Laque/vernis
 Fonction ou catégorie d'utilisation : apte à convenable propice

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

AtéCé Graphic Products
 Molenwerf 14
 NL1911 DB Uitgeest
 Tel.: +31 251 319109
 E-mail: msds@atece.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 - (0) 30 2748888 Dutch Poison center / Vergiftigings Centrum
 Uniquement pour l'information du personnel médical en cas d'intoxication aiguë

| Pays | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence | Commentaire |
|----------|---|---------------------------------------|------------------|--|
| Belgique | Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid | Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel | +32 70 245 245 | Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/24), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal) |

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

COATING WB3100 PREMIUM MATT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|------------------------------------|--|-----|---|
| ammoniac% (qui n'a pas réagi) | (N° CAS) 1336-21-6 (N° CE) 215-647-6 (N° Index) 007-001-01-2 | < 1 | Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400 |

Limites de concentration spécifiques:

| Nom | Identificateur de produit | Limites de concentration spécifiques |
|------------------------------------|--|--------------------------------------|
| ammoniac% (qui n'a pas réagi) | (N° CAS) 1336-21-6 (N° CE) 215-647-6 (N° Index) 007-001-01-2 | (C >= 5) STOT SE 3, H335 |

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|---|--|
| Premiers soins général | : En fonction de l'état: médecin/hôpital. |
| Premiers soins après inhalation | : Emmener la victime à l'air frais. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Se laver à l'eau et au savon. |
| Premiers soins après contact oculaire | : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. |
| Premiers soins après ingestion | : Consulter immédiatement un médecin/le service médical. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|---|---|
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Peut provoquer une légère irritation. |
|---|---|

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|------------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : dioxyde de carbone (CO2), poudre chimique sèche, eau pulvérisée. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Jet plein (eau ou mousse) peut faire déborder les réservoirs. |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|-------------------|--------------------|
| Danger d'incendie | : Non combustible. |
|-------------------|--------------------|

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|---|--|
| Mesures de précaution contre l'incendie | : Incendie/échauffement: se tenir du côté d'où vient le vent. |
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Instructions de lutte incendie: renseignement non disponible. |
| Protection en cas d'incendie | : Exposition à la chaleur/feu: appareil à air comprimé/oxygène. |
| Autres informations | : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. |

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

| | |
|--------------------------|----------------------------------|
| Équipement de protection | : Gants. Lunettes de protection. |
| Procédures d'urgence | : Envisager l'évacuation. |

6.1.2. Pour les secouristes

| | |
|--------------------------|---|
| Équipement de protection | : Pas d'informations supplémentaires disponibles. |
| Procédures d'urgence | : Stopper la fuite. |

COATING WB3100 PREMIUM MATT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute propagation dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Absorber liquide répandu dans matériau incombustible p.ex.: sable sec/vermiculite sec/terre sèche kieselguhr, pierre à chaux broyée.

Procédés de nettoyage : Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau.

Autres informations : Boucher la fuite, couper l'alimentation.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Maintenir un intervalle d'air entre les piles/palettes.

Conditions de stockage : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

Lieu de stockage : Protéger contre le gel. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Conforme à la réglementation. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : refermable. correctement étiqueté.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation d'air appropriée. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.

Équipement de protection individuelle : Gants. Lunettes de protection.

Protection des mains : Porter des gants appropriés (testé selon EN374): Caoutchouc butyle: temps de pénétration > 480' - épaisseur 0,40 mm, Caoutchouc nitrile : temps de pénétration > 480' - épaisseur 0,40 mm

Protection oculaire : En cas de danger d'éclaboussures: lunettes de protection

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : Protection respiratoire non requise dans des conditions normales



Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

COATING WB3100 PREMIUM MATT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

| | | |
|--|---|----------------------------------|
| Apparence | : | Visqueux. |
| Couleur | : | Blanc. |
| Odeur | : | Odeur faible. Odeur ammoniacale. |
| Seuil olfactif | : | Aucune donnée disponible |
| pH | : | 8 - 9.5 |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : | Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : | ≈ 100 °C |
| Point d'éclair | : | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | : | 23 hPa |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : | Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : | Aucune donnée disponible |
| Masse volumique | : | ≈ 1 |
| Solubilité | : | Eau: Soluble dans l'eau |
| Log Pow | : | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : | 30 - 70 DIN 4 cup @ 20 °C |
| Viscosité, dynamique | : | Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : | Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : | Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : | Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

Teneur en COV : < 5 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre le gel. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Surchauffe.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | | |
|--|---|---------------------------|
| Toxicité aiguë | : | Non classé |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : | Non classé pH: 8 - 9.5 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : | Non classé pH: 8 - 9.5 |

COATING WB3100 PREMIUM MATT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

| | |
|---|--------------|
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé |
| Cancérogénicité | : Non classé |
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé |
| Danger par aspiration | : Non classé |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Éviter le rejet dans l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 15 01 06 - emballages en mélange

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

| ADR | IMDG | IATA | ADN | RID |
|---|--|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 14.1. Numéro ONU | | | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU | | | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | | | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| 14.4. Groupe d'emballage | | | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | | | | |
| Dangereux pour l'environnement : Non | Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non | Dangereux pour l'environnement : Non | Dangereux pour l'environnement : Non | Dangereux pour l'environnement : Non |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles | | | | |

COATING WB3100 PREMIUM MATT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : < 5 %

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van Substances mutagènes : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

| | | | |
|-----|-------------------------------------|--------|--|
| | Format FDS UE | Ajouté | |
| 1.1 | Code du produit | Ajouté | |
| 1.2 | Utilisation de la substance/mélange | Ajouté | |

COATING WB3100 PREMIUM MATT

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

| | |
|---------------------|--|
| Sources des données | : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006. |
| Autres informations | : La réalisation de ce texte a retenu toute notre attention, mais nous ne pouvons accepter aucune responsabilité de dégât de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de cette fiche. |

Texte intégral des phrases H et EUH:

| | |
|-----------------|---|
| Aquatic Acute 1 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1 |
| Skin Corr. 1B | Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1B |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |

FDS UE (Annexe II REACH) - Galaxy Coatings (V01)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit